

Rapport de jury
Concours interne Adjoint Administratif de 1 ère classe De l'Education Nationale
Et l'Enseignement Supérieur (ADJAENES)
Session 2014

Statistiques :

Postes ouverts : 18

Inscrits : 354

Présents : 246

Admissibles : 41 (2 ne se présenteront pas)

Reçus sur liste principale : 18 (liste complémentaire : 5)

Epreuve d'admissibilité :

Il est demandé au candidat, adjoint administratif à la division des personnels administratifs du rectorat de l'académie de Z, de rédiger une lettre à Mme Sophie N en réponse à sa demande. La lettre devra préciser si la requérante peut bénéficier de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA). Il est demandé également au candidat de présenter la méthode de calcul permettant d'explicitier la réponse.

Les observations du jury :

- La moyenne générale se situe à 9.05 , avec quelques très bonnes copies (6 copies allant de 15 à 18.25), et une majorité de notes se situant entre 8 et 12 . La plus basse note est de 0.5 point .
- La présentation de la lettre semble à peu près maîtrisée, sauf la transmission par la voie hiérarchique, avec la règle du sous couvert , qui se semble pas bien comprise .
- Concernant l'expression écrite , les candidats font trop souvent une paraphrase excessive des documents proposés dans le sujet et parfois des simples copier/coller , avec parfois un mauvais enchaînement des idées et un style décousu
- Concernant le contenu de la lettre, les candidats ont très souvent proposé une mauvaise méthode de calcul de la GIPA .

Epreuve d'admissibilité :

L'objectif de cette épreuve est de mettre en situation les candidats à travers 3 épreuves pratiques . Il ne s'agit en aucun de demander aux candidatx de présenter oralement leur carrière , donc d'un entretien dit professionnel .

Par ailleurs , il a été remarqué que certains candidats présentent la façon dont ils vont organiser leurs 3 exercices . Ce n'est pas nécessaire . Les candidats doivent avant tout se concentrer sur les épreuves , et il n'ont que 30 minutes . A ce titre ils s'organisent comme ils le souhaitent .Un dossier leur est distribué présentant les 3 exercices .

Les Observations du jury :

- **épreuve informatique :** Il s'agissait principalement de courriers à mettre en forme , sous format WORD. Les candidats maîtrisaient globalement cet outil . Concernant les exercices sur EXCEL , il a été observé des insuffisances dans la maîtrise technique chez un bon nombre de candidat , pour des sujets ne présentant pas de difficultés particulières (construction d'un tableau avec application d' une formule très simple) .
- **épreuve de classement :** l'exercice a été maîtrisé de façon satisfaisante par les candidats . Il a été proposé un sujet à partir de l'utilisation de l'outil informatique . Les candidats s'en sont plutôt bien sortis .
- **épreuve téléphonique :** Cette mise en situation à travers un ou plusieurs appels téléphoniques , permet sans aucun doute de vérifier la capacité du candidat à se positionner dans un environnement professionnel précisé dans le dossier , son écoute , son analyse face aux questions qui lui sont posées . Le bilan a été mitigé sur cette épreuve sans doute par une difficulté à gérer le stress face à l'épreuve et également à ne pas toujours prendre en compte l'ensemble des éléments du dossier pour donner les bonnes réponses .

Origine des candidats :

Il s'agit pour la grande majorité de contractuels, notamment des assistants d'éducation . A noter que 2 candidats provenaient de collectivités territoriales et une était enseignante .

A travers toutes ces observations , le jury pense qu'il est souhaitable de bien informer les candidats sur la nature de l'épreuve d'admission , notamment lors des sessions de formation .

Le Président du jury

Hervé MIGNOT